



PROCÈS-VERBAL du conseil municipal du 16 décembre 2022

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est tenu à 20h00
sous la présidence de Michel BECKERT, Maire

* * * * *

Date de convocation : 09 décembre 2022

Étaient présents : Michel BECKERT, Roland DEBERLE, Christine PEYROUX, Pierre-Jean GALLET, Annie CAMPREDON, Benoît BRIAND, Aloïs BUMB, Laurette DEBERLE

Absent : Pauline GROSPEAUD (pouvoir à Benoît BRIAND)

Secrétaire de séance : Aloïs BUMB

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 03/11/2022
- Stratégie nationale des aires protégées
- Location local « Rhino » et gîte n° 3 Montferrand
- Création de poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe
- Adressage
- PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)
- Tarifs : assainissement, concessions, camping, musée, village vacances et salles
- Demande de subvention par le GSCF (Groupe de Secours Catastrophe Français)
- Décision modificative sur le budget village vacances
- Questions diverses

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 03/11/2022

Approuvée à l'unanimité

2 - Tarifs 2023

Salles communales et gîtes village vacances : nous augmentons un peu les tarifs en hiver en raison de l'augmentation du coût énergétique pour le chauffage

Délibération votée à l'unanimité

Camping et musée : nous gardons la base des tarifs 2022 et les réviserons si besoin

Délibération votée à l'unanimité

Cimetière : un hydrogéologue a formulé un avis favorable pour son agrandissement sur sa face Nord. Nous allons déposer une demande d'urbanisme. Cet agrandissement, si validé par la DDT, permettrait d'ajouter une capacité de 24 concessions simples à notre espace actuel et permettrait ainsi de répondre aux demandes. Les tarifs de concessions sont conservés au même niveau

Délibération votée à l'unanimité

Assainissement : afin de se rapprocher du coût moyen de la Haute Loire, nous proposons de passer ce tarif à 1€/m³ (anciennement à 0,90€), sans changer les tarifs d'abonnement ni ceux de raccordement au réseau

Délibération votée à la majorité (1 abstention : Laurette DEBERLE)

3 - Décision modificative sur le budget village vacances

Augmentation de crédits :

- Chapitre 011 – compte 60612 "énergie – électricité" : + 2 076 €
- Chapitre 014 – compte 7398 "versements, restitutions et prélèvements divers" : + 924 €

Diminution de crédits :

- Chapitre 012 : - 3 000 €

Délibération votée à l'unanimité

4 - Stratégie nationale des aires protégées

Par délibération, nous ne nous opposons pas à ce que l'Etat mène une étude de création d'aires protégées sur la commune. Sont concernées deux sites des falaises de Chilhac avec leurs orgues basaltiques, ainsi que les sites de fouilles paléontologiques. Il s'agira pour les services de continuer à définir spatialement ces géo sites, ainsi que leurs règles de gestion. La commune sera impliquée à ces études

Délibération votée à la majorité (2 abstentions : Roland DEBERLE et Benoît BRIAND)

5 – PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

À Chilhac, certains chemins sont balisés en itinéraire de promenade et de randonnée. Le Département nous demande de veiller à ce que ces voies ne soient pas coupées ou privatisées. Si tel était le cas, nous serions alors dans l'obligation de proposer une alternative à ces balisages

Délibération votée à l'unanimité

6 – Location local artisanal rue du château et gîte n° 3 Montferrand

Le bail de location du local artisanal occupé par Mélanie RIONDEL pour son atelier de vitrailliste arrive à terme à la fin 2022. Elle est intéressée pour renouveler en 2023 la location de cet espace pour le même tarif soit 50€/mois

Délibération votée à l'unanimité

Le bail de location pour le gîte n°3 à Montferrand octroyé à Edouard Dutertre arrive à terme à la fin 2022. Il est intéressé de prolonger pour le mois de janvier 2023 la location de cet espace pour le même tarif soit 380 €/mois

Délibération votée à l'unanimité

7 - Création de poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe

Suite à la réussite d'un concours, le conseil municipal décide d'ouvrir un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Délibération votée à l'unanimité

8 - Adressage

Un travail d'adressage des rues est en cours sur la commune. Nous avons l'obligation de nommer chaque voie et de numéroter chaque habitation. Nous proposons de ce fait de nouvelles appellations pour les voies actuellement sans nom. Cette démarche passe par un processus de validation avec le conseil municipal, en concertation avec les habitants.

Délibération reportée

9 - Demande de subvention du Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF)

Le GSCF, fait une demande exceptionnelle d'aide auprès des communes pour financer l'achat de générateurs à envoyer en Ukraine. En soutien, nous proposons une participation de 100 €.

9 - Questions diverses

Bilan de la saison touristique 2022

La saison a été bonne dans son ensemble pour le musée, le camping, et les gîtes. Dans les nouveautés on va pouvoir projeter une représentation en 3D d'un squelette de mammoth au musée ! Et « les dimanches à la plage » ont su créer une belle dynamique durant l'été !

Un des crédits contractés pour la rénovation des gîtes se termine fin 2023. Cela va permettre d'imaginer de nouveaux travaux notamment de réfection énergétique sur les gîtes.

Véronique, par choix, ne renouvellera pas son contrat qui se termine fin avril 2023. Nous sommes actuellement en processus de recrutement pour identifier une nouvelle personne afin de pourvoir ce poste.

Charte pour le jardin partagé

Un espace jardin partagé va être créé dans l'ancien cimetière. Une charte pour en expliquer les règles d'usage a été rédigée. Elle est soumise au vote

Décision votée à l'unanimité

Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)

Un RPI a été créé autour de l'école publique de Lavoûte-Chilhac associant plusieurs communes à sa gestion. Mme Laurette DEBERLE se propose d'être nommée représentante de la commune de Chilhac

Décision votée à l'unanimité

Fin de séance à 23h00

Signature secrétaire de séance

Signature Maire